

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 12 décembre 2022

Convocation du 7 décembre 2022

Nombre de Conseillers en exercice : 26

Nombre de Conseillers présents : 19

Conformément à l'article L 121-17 du Code des Communes, un extrait de la présente séance a été affiché à la porte de la Mairie le 15 décembre 2022.

Etaient présents :

Mesdames et Messieurs BEAUDOIN J.P, HEUVELINE, JOUSSAUME, BERARDI, PRAIZELIN, GOURDON, COURCELLE, CHAPON, BELLARD, CULLERIER, EDIN, JOBERT, GERFAULT, LUCIEN, GUILLEUX, ORIEUX, LE MARREC, MAUXION.

Absents excusés : Mme LEGRAND Nathalie
Mme DESPLATS Raphaëlle donne pouvoir à Mr Thierry LE MARREC
Mme LINARD Nadine donne pouvoir à Mr Michel COURCELLE

Absents : Mme LOISON Katy
Mr CONGNARD André
Mme BEAUDOIN Pauline
Mr TUFFIER Jérôme

Convocation : 07/12/2022
Affichage : 15/12/2022

Secrétaire de séance : Mme Jennifer JOBERT

OBJET : RECENSEMENT DE LA POPULATION 2023 - RÉMUNÉRATION DES AGENTS RECENSEURS

Madame le Maire informe l'assemblée que le recensement de la population de Jarzé Villages se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023. Six agents recenseurs ont été recrutés et seront formés début janvier 2023. Madame le Maire propose de les rémunérer comme suit :

- 4.25 € par logement collecté
- règlement des frais kilométriques réels aux tarifs en vigueur selon la puissance fiscale de la voiture
- 2 demi-journées de formation soit 8 heures au taux horaire du SMIC
- tournée de reconnaissance soit 16 heures au taux horaire du SMIC

A l'unanimité, le Conseil Municipal valide ces rémunérations.

Certifié conforme,
Le Maire, Elisabeth MARQUET.

